



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 13 juillet 2022

Chômage, emploi et emplois aidés

Le jeudi 7 juillet 2022 à 16 heures, au lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Croix-Rivail à Ducos, s'est tenue la réunion du *service public de l'emploi en région (SPER) – COPIL relance*, coprésidée par le préfet de la Martinique, Stanislas CAZELLES et la collectivité territoriale de Martinique, représentée par Sandra CASANOVA, présidente de la commission stratégie logistique du territoire, politique de la recherche et de l'innovation.

Lors de cette rencontre, ont été présentés les différents leviers pouvant être mobilisés en faveur de la formation et de l'emploi dans le cadre du dispositif #1jeune1solution.

593 contrats aidés ont été débloqués par l'État, en complément des 1400 emplois aidés déjà signés depuis le 1^{er} janvier 2022 :

➤ **200** contrats ont été attribués à la CTM dans le cadre de la signature de la convention annuelle d'objectifs et de moyens (Etat-CTM) pour l'année 2022 ;

➤ **393** contrats sont mobilisés en priorité pour la rentrée scolaire 2022-2023, afin de sécuriser les effectifs nécessaires à la continuité des activités périscolaires et scolaires dans les écoles, collèges et les lycées.

Un bilan sur la **situation de l'emploi** en Martinique a également été présenté. A la fin du mois de mai 2022, les chiffres du chômage pour les catégories A, B et C enregistrent une **baisse de 5,6%** par rapport à 2021. Le nombre de demandeurs d'emplois est inférieur à 2020 et 2019 (source : Pôle Emploi).